

# QU'EST-CE QU'UN FRANÇAIS ?

Objet de croyance plus que de connaissance, sujet de nombreux affrontements politiques et juridiques, la nationalité française n'avait jamais vu son histoire reconstituée, analysée, interprétée. Avec cet ouvrage, voici chose faite.

Deux siècles de batailles mettant en scène Napoléon, Clemenceau, de Gaulle, mais aussi des figures ignorées, Tronchet, Barthou, Honnorat, René Cassin ou Pierre-Henri Teitgen, nous font découvrir la face cachée d'une autre histoire de France.

1803 : contre l'avis de Napoléon, en rupture avec le droit du sol qui dominait sous l'Ancien Régime et durant la Révolution, le Code civil fait prévaloir le principe du droit du sang. La nationalité se transmet désormais, comme le nom de famille, par la filiation. 1889 : la France, devenue pays d'immigration, attribue sa nationalité aux enfants nés et éduqués en France. C'est le retour du *jus soli*. En 1927 enfin, démographie oblige, la nationalité s'ouvre massivement aux immigrés qui le désirent, par la naturalisation ou le mariage.

Chacune de ces étapes n'a été franchie qu'au prix d'une régression des droits de certains Français : en 1803, la nationalité est un attribut de l'homme, au détriment de la femme (qui devient étrangère en épousant un étranger). En 1889, un statut de plus en plus infériorisé est imposé aux musulmans d'Algérie. En 1927 enfin, l'ouverture de la naturalisation a pour contrepartie la restriction des droits des naturalisés.

Mais surtout, à partir de 1940, se produisent de véritables « crises ethniques » de la nationalité : antisémite sous Vichy, racialisiste à la Libération, anti-musulmane plus récemment.

Aujourd'hui, ces crises difficilement surmontées, le droit de la nationalité française réalise peu ou prou le programme que Napoléon Bonaparte lui avait fixé : embrasser sans discrimination – par le sol, la filiation, le mariage ou la résidence – le plus de Français possible.

*Patrick Weil est directeur de recherche au CNRS (Centre d'Histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle, université de Paris-I). Il est notamment l'auteur de La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours (Calmann-Lévy, 1991, Folio-Gallimard, 1995).*

<i>Sigles et abréviations</i> .....	7
<i>INTRODUCTION</i> .....	9
<b>I<sup>re</sup> PARTIE - LA CONSTRUCTION D'UN DROIT MODERNE DE LA NATIONALITÉ</b>	
<i>Chapitre 1 - DE L'ANCIEN RÉGIME AU CODE CIVIL : LES DEUX RÉVOLUTIONS DU FRANÇAIS</i> .....	17
1790-1791 : la définition du Français entre dans la Constitution .....	19
1790-1795 : deux façons d'accéder à la qualité de Français, citoyenneté d'honneur .....	20
... Et naturalisation automatique .....	23
1803 : la nationalité entre dans le Code civil .....	26
<i>Jus sanguinis</i> ou <i>jus soli</i> .....	27
Une défaite de Bonaparte .....	33
<i>Chapitre 2 - COMMENT S'EST IMPOSÉ LE DROIT DU SOL (1803- 1889)</i> .....	37
Un statut attractif : l'admission à domicile .....	40
Une naturalisation de plus en plus dissuasive .....	42
L'intermède de 1848 .....	44
Une double entrave (1849-1889) .....	45
Les enfants d'étrangers et la conscription : un problème national .....	48
Les obstacles à la révision du Code civil .....	50
Imposer aux enfants nés en France l'égalité des devoirs .....	53
Les restrictions à l'égard des étrangers .....	58
1889 : la réinvention d'un <i>jus soli</i> républicain... en métropole .....	60
<i>Chapitre 3 - LA NATURALISATION AU SECOURS DE LA NATION (1889-1940)</i> .....	63

L'avènement du bureau du Sceau .....	64
Un objectif : l'« intégration » de la seconde génération .....	67
La Grande Guerre : méfiance et soupçons .....	69
L'impératif démographique .....	72
1927 : consensus autour d'un projet audacieux .....	76
Des Français papier ? .....	79
Populationnisme contre sélection par l'origine : le combat des années 1930 .....	81
Sus aux réfugiés ! .....	87
La naturalisation quand même ! .....	91

## **II<sup>e</sup> PARTIE – LES CRISES ETHNIQUES DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE**

### *Chapitre 4 – VICHY : UNE POLITIQUE RACISTE DE LA NATIONALITÉ* .....

Le projet manqué de nouveau Code de la nationalité (1940-1943) .....	101
Empêcher les « indésirables » de devenir français .....	112
La cible des dénaturalisations : les juifs .....	117

### *Chapitre 5 – LE DIFFICILE RÉTABLISSEMENT DE LA LÉGISLATION RÉPUBLICAINE* .....

Les registres de la France Libre .....	135
La difficile abrogation des « lois » de Vichy .....	138
Le retour de l'approche ethnique .....	141
La défaite de Georges Mauco .....	146
Un nouveau Code de la nationalité .....	150
Les naturalisations contre l'enfance surveillée .....	153
Nouveau ministère, nouveaux critères ? .....	155
1953-1973 : vingt ans de libéralisme .....	160

### *Chapitre 6 – LA CRISE ALGÉRIENNE DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE* .....

Dix ans pour garantir le statut des immigrés nord-africains (1974-1984) .....	167
Le vrai enjeu de la nationalité : la seconde génération .....	168
La droite radicalisée .....	170
Une commission de « sages » .....	174
Manifester sa volonté ? .....	175
La recherche d'une nouvelle synthèse .....	178
Conclusion .....	182

### III<sup>e</sup> PARTIE – LA NATIONALITÉ EN COMPARAISON ET EN PRATIQUE

<i>Chapitre 7 – JUS SOLI VS. JUS SANGUINIS : LA FAUSSE OPPOSITION DES DROITS FRANÇAIS ET ALLEMAND</i> . . . . .	187
L'influence française sur le droit prussien (1830-1842) . . . . .	188
Ni racisme, ni nationalisme : le règne des juristes . . . . .	193
Emprunts et transferts . . . . .	195
Le droit de la nationalité indépendant de la conception de la nation . .	197
L'identification du <i>jus sanguinis</i> à l'Allemagne raciale : analyse d'une repré- sentation . . . . .	200
Le droit à la nationalité allemande au XX <sup>e</sup> siècle . . . . .	203
Immigration et nationalité : la convergence européenne . . . . .	206
<i>Chapitre 8 – LES FRANÇAIS DISCRIMINÉS</i> . . . . .	211
Le statut de la femme en droit de la nationalité : une égalité tardive .	212
Le Code civil : une régression . . . . .	213
Les transformatoins du droit de la femme mariée : une comparaison France-Etats-Unis . . . . .	214
Plus de 100 000 Françaises devenues étrangères . . . . .	218
La loi de 1927 : la connexion entre féministes et populationnistes . .	219
Un nouveau recul (1927-1973) . . . . .	222
Les colonisés d'Algérie . . . . .	225
De la porte fermée à l'ouverture au compte-gouttes . . . . .	225
Le décret Crémieux et la « naturalisation » des juifs . . . . .	227
Les étrangers plutôt que les musulmans . . . . .	229
Le statut d'infériorité des indigènes musulmans . . . . .	232
La dénaturation de la nationalité . . . . .	234
La réforme ratée de 1919 . . . . .	238
De 1920 à 1962 : les droits sans la pleine nationalité . . . . .	240
Les incapacités du naturalisé . . . . .	244
L'infériorité traditionnelle du naturalisé . . . . .	244
Les incapacités professionnelles comme contrepartie de la naturalisa- tion de masse ? . . . . .	245
<i>Chapitre 9 – COMMENT DEVIENT-ON OU RESTE-T-ON FRAN- ÇAIS? LA NATIONALITÉ FRANÇAISE EN PRATIQUE</i> . . . . .	247
Deux procédures largement ouvertes : le mariage . . . . .	248
... et la naissance en France . . . . .	249
Les contradictions de la naturalisation . . . . .	249
Le circuit d'un dossier de naturalisation . . . . .	252

L'acceptation de la double nationalité . . . . .	256
<i>Le jus sanguinis ad vitam aeternam</i> . . . . .	257
La déchéance, une contrepartie du libéralisme . . . . .	259
Comment prouver sa nationalité française? . . . . .	264
Le certificat de nationalité . . . . .	265
Les Alsaciens-Lorrains et la possession d'état . . . . .	267
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i> . . . . .	271
<i>Notes</i> . . . . .	277
<i>Remerciements</i> . . . . .	345
<b>Annexes</b> . . . . .	347
Sources . . . . .	373
Bibliographie . . . . .	381
Index des noms . . . . .	389
Index thématique . . . . .	399
Glossaire . . . . .	403